



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 81 • Décembre 2020 • www.bio-hautsdefrance.org

**DE LA LUZERNE AU MENU DES
MONOGASTRIQUES :
UNE IDÉE FOLLE ?**



« Annus horribilis » c'est ainsi que nous pourrions nommer cette année 2020 qui se termine, et pourtant je ne peux m'y résoudre.

Il y a bien quelques bonnes leçons à tirer d'une telle expérience.

N'oublions pas que ce printemps, nous avons pu faire le constat que collectivement, nous étions capables de faire bouger les lignes, nous avons vu reflourir l'entraide, la solidarité, nous avons su nous montrer solides, agiles et plein de ressources. Nous avons vu apparaître puis disparaître des circuits de commercialisation nés dans la précipitation. A nous de trouver des solutions pour entretenir ce rapprochement consommateurs/producteurs. On a aussi redécouvert l'importance de certains fondamentaux, comme passer du temps avec ses proches...

Et la crise sanitaire n'a pas eu raison de tous les événements puisque nous avons réussi à maintenir notre Forum Terr'Eau Bio à Brunémont, avec toutes les mesures

nécessaires, persuadés qu'il est encore plus essentiel de s'ouvrir à l'échange dans ces périodes difficiles.

Un autre grand changement qui bouscule et questionne la qualité de nos relations humaines : la visioconférence, trop fréquente, trop pratique, quelle que soit notre position sur le sujet, elle nous a permis de continuer à travailler, de maintenir le lien et de réaliser pour notre association une grande partie des actions prévues.

Après notre AG du printemps en visio, nous sommes parvenus à nous réunir pour sa seconde partie à l'Institut Saint Éloi de Bapaume, début octobre. Trop peu nombreux à mon goût, nous avons toutefois procédé à l'élection des membres du conseil d'administration, dont les mandats arrivaient à échéance. Nous avons constaté le plaisir de l'échange de vive voix durant les ateliers animés et prolifiques qui viendront nourrir les plans d'actions des prochaines années. Nous avons aussi décidé ensemble d'aller vers une « bio plus » avec le label Bio Français Equitable que nous allons déployer en région.

Le 24 novembre dernier, les membres du conseil d'administration ont élu à distance le nouveau bureau de Bio en Hauts-de-France dans lequel nous avons souhaité une

répartition nouvelle de la prise en charge des dossiers par des vice-présidents. Nous avons organisé ces élections selon notre mode opératoire habituel, à savoir sans candidats : l'occasion pour chaque membre de se présenter et d'exprimer ses critères pour la fonction attendue.

Je suis heureuse de vous annoncer que le nouveau président est Christophe Caroux. Je lui transmets avec joie et confiance la mission qui m'était confiée depuis 7 ans. Il saura porter la voix de l'agriculture biologique et transmettre ses nombreuses valeurs. Un rôle que j'ai endossé avec beaucoup de plaisir et qui m'a amenée à vivre plusieurs changements d'échelle, notamment la fusion régionale de l'association en laquelle j'ai toujours cru, une évidence, que l'équipe dirigeante a su enrichir de sa volonté de réussir.



CHRISTOPHE
CAROUX

Je suis heureux et honoré d'avoir été élu à ce poste, par cette méthode d'élection en transparence qui m'apporte toute ma légitimité. Je sais que je ne suis pas seul et que j'exercerai mon rôle dans la continuité entouré d'une équipe bienveillante et engagée.



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin

26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens

14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant

N° Agrément Pl01462

www.bio-hautsdefrance.org

Youtube | Facebook | Twitter

LABienvenue [N°81]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directrice de la rédaction : Nadou Masson

Comité de rédaction : Margaux Amblard,
Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux,
Tessa Durand

Maquettage : Laetitia Vandamme

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France,
Pixabay, Freepik, Adobe stock

Imprimeur : I&RG (80) sur papier recyclé
et encres végétales.

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 350 exemplaires.

SOMMAIRE

2 • ÉDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE • HOMMAGE À MARC BOUTIN • CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL

VERS UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE PLUS EXIGEANTE • FUTURE PAC : QU'ATTENDRE DE CETTE PHASE DE TRILOGUE

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6 • LE TOUR DE LA QUESTION

PROTÉOLUZ : VERS PLUS D'AUTONOMIE PROTÉIQUE EN RÉGION GRÂCE À LA LUZERNE

8 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

LE LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ ARRIVE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

9 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

LE COLZA BIO : DES RÉFÉRENCES D'AVENIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE EN RÉGION !

10 • MIEUX VIVRE SON MÉTIER

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : QUELLE TENDANCE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

11 • PORTRAIT DU MOIS

DENIS SEMAILLE, ÉLEVEUR DE VACHES ALLAITANTES BIO A BEURAIN (59)

12 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



INFOS REGIONALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Le 6 octobre dernier s'est tenue notre Assemblée Générale à Bapaume, l'occasion de présenter et d'échanger sur les perspectives pour 2021 (et au-delà !), avec au cœur des discussions : agir en faveur d'une agriculture biologique exigeante et cohérente. L'occasion également de revenir sur les 7 années d'engagement de **Nadou Masson**, qui laisse sa place de Présidente à **Christophe Caroux**.

Cette Assemblée Générale a permis à nos adhérents et plus largement, aux agriculteurs bio de la région, de s'exprimer sur les nombreux défis auxquels la bio doit faire face : climat, biodiversité, équitabilité, bien-être animal, qualité de vie au travail... Par le biais d'un sondage diffusé en amont de l'AG, mais aussi au travers des discussions et expressions votées le jour J, les acteurs ont affirmé leur volonté de travailler sur une agriculture biologique plus exigeante.

Pour aller dans le sens d'une « bio + », le choix de développer le label Bio Français Equitable en région, lancé en février 2020 par la FNAB, a été retenu : un nouveau cap pour Bio en Hauts-de-France pour les années à venir, ce qui n'empêchera pas de poursuivre le travail d'accompagnement des producteurs vers la certification bio.

Cette AG a également été l'occasion d'une dernière prise de parole de Nadou Masson en tant que Présidente de Bio en Hauts-de-France. C'est **Christophe Caroux**, producteur bio à Haisnes dans le Pas-de-Calais, qui prend le relais : il est engagé à nos côtés en tant qu'administrateur depuis fin 2018. Plusieurs sièges et mandats ont été renouvelés, la mise à jour détaillée est en cours sur notre site internet.

Nous remercions l'ensemble de nos administrateurs pour leur engagement dans cette AG.

HOMMAGE À MARC BOUTIN



Le 23 octobre 2020, Marc BOUTIN nous a quittés... un « jeteur de ponts » est parti ! Paysan de cœur, Humaniste convaincu et Écologiste de bon sens, MARC était attaché autant à la Terre, à l'Alimentation, qu'aux relations Humaines comme ciment d'une cohérence globale.

MARC est parti le lendemain du jour où nos Ministres Européens ont une nouvelle fois reculé face aux intérêts cupides de quelques-uns seulement, pour ne pas changer le paradigme de cette PAC devenue si triste et profondément injuste.

MARC, Lui, depuis plus de 60 ans, a toujours recherché plus de cohérences, plus de sens, plus de partage pour que l'Agriculture reste porteuse de coopération, d'équité et de répartition juste des droits à produire ! Le tout, en permettant à chaque Paysanne et Paysan de rester fière et fier de ce si beau Métier.

MARC fait partie de celles et ceux qui ont porté très vite et très haut la problématique du foncier, de l'accès à l'installation pour toutes et tous, des droits à produire

équitablement répartis, d'une vie Agricole au cœur des dynamiques de territoires !

MARC aura été visionnaire et bâtisseur de PONTS entre les Agricultures, ses actrices et acteurs et l'ensemble de la société civile :

- des ponts entre les générations en regardant toujours positivement les idées nouvelles des plus jeunes, les initiatives, les recherches et innovations...
- des ponts entre les différents défis et leur temps ! MARC a cru aux progrès agricoles du milieu du siècle dernier. Mais il a été de celles et ceux capables d'avoir vu les nouveaux défis arriver, de remettre en cause ce qui était devenu des dogmes... pour chercher sans cesse l'adaptation avec le monde d'aujourd'hui qui se doit de préparer la réponse aux défis de demain notamment dans ses aspects sociaux et écologiques...
- des ponts pour éviter les fractures entre les formes d'Agricultures devenues trop gourmandes ne cherchant plus qu'à croître pour elles-mêmes, et les autres formes désireuses de laisser aux générations futures les libres choix de systèmes équitables et solidaires aux bénéficiaires du plus grand nombre...

LE CHIFFRE DU MOIS

16 MESURES

« pour faire rimer relance économique agricole et transition écologique et sociale ». Nous avons travaillé et présenté 16 mesures innovantes aux décideurs politiques régionaux en amont de la



construction du Plan de relance. Ces mesures doivent maintenant vivre : nous souhaitons jouer un rôle moteur en région pour construire avec nos adhérents, producteurs bio, partenaires et élus, des projets économiques novateurs adossés à des politiques publiques audacieuses.

A découvrir sur www.bio-hautsdefrance.org

IL EST ENCORE TEMPS D'ADHÉRER À BIO EN HAUTS-DE-FRANCE !

Devenir adhérent-e, c'est soutenir notre projet en faveur du développement de la bio en région, faire partie d'un réseau actif et partager des expériences, accéder à un niveau privilégié d'informations, être accompagné individuellement et collectivement, bénéficier d'outils de pilotage adaptés à votre ferme, être représenté-e du local au national par un réseau professionnel qui porte la voix de l'agriculture biologique...

+ d'infos www.bio-hautsdefrance.org

MARC aura traversé des époques, des enjeux. Il a su utiliser les « outils » SAFER hier, Terre De Liens aujourd'hui, pour apporter son regard et ses actions sur le foncier. Il aura expérimenté plusieurs formes d'organisations et de productions sur sa ferme. Il a accompagné, porté, parrainé, plein de projets, utilisé ses expériences et relations pour aider tant de jeunes (et moins) à avancer, oser, construire... Des ponts, MARC en aura construits. Mais l'histoire n'est pas finie... Il en reste à bâtir. Promis MARC, on continue. C'est à nous de poursuivre avec cette énergie, cette cohérence et cette sincérité qui te caractérisaient.

MERCI Marc de cette riche participation à nos objectifs communs, à ces enjeux sociétaux, à tous ces défis pour qu'Agriculture, Respect des Femmes et Hommes, Autonomie et Solidarité, Écologie et Plaisir restent en rimes pour le meilleur du plus grand nombre !

Hommage proposé par Benoît Canis.



VERS UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE PLUS EXIGEANTE

L'Assemblée Générale de Bio en Hauts-de-France du 6 octobre dernier a été l'occasion d'acter une avancée vers une agriculture biologique plus exigeante, avec le vote des administrateurs (et adhérents !) en faveur de la mise en place du label Bio Français Equitable (BFE). Une orientation pour la bio de demain qui ne se fera pas au détriment du travail d'accompagnement à l'AB mené par Bio en Hauts-de-France.

Le cahier des charges de l'agriculture biologique garantit des pratiques respec-

teuses de l'environnement, du bien-être animal et de la santé. Il s'appuie sur les principes du développement durable alliant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Mais ce règlement conçu à l'échelle européenne ne couvre pas l'ensemble de ces principes. C'est pourquoi, les professionnels engagés en bio depuis plusieurs années cherchent à aller encore plus loin.

Avec ce label, on vient ajouter une brique « commerce équitable » au cahier des charges de la bio, mais pas seulement : il répondra également aux souhaits des adhérents de favoriser la biodiversité sur les fermes et d'adapter les pratiques

Bio Français Equitable (BFE)
Le nouveau Label Bio et paysan



aux enjeux climatiques. Les critères de ce nouveau label pourraient évoluer dans le temps, dans une démarche d'amélioration continue.

Le label « Bio Français Equitable » est porté par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), notre tête de réseau. Bio en Hauts-de-France va donc travailler au développement de ce label en région.

FUTURE PAC : QU'ATTENDRE DE CETTE PHASE DE TRILOGUE ?

2023, c'est en effet la date probable de mise en application de la future PAC. Les négociations à son sujet se poursuivent au sein des différentes instances européennes (Commission, Parlement et Conseil). Elles se sont même intensifiées ces dernières semaines avec le vote de leurs positions respectives.

Aujourd'hui, ce sont les négociations à trois voix (dites trilogues) qui vont s'engager. Elles dureront jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé, probablement jusqu'à mi-2021. L'enjeu de ces négociations est d'autant plus important que le positionnement de chacune des trois instances diffère sur les thématiques environnementales comme vis-à-vis du soutien à l'AB.

Alors que le Pacte Vert ou Green Deal et les stratégies Biodiversité et Farm to Fork publiées en mai 2020 dotaient l'UE d'objectifs environnementaux ambitieux (atteindre 30% de SAU bio d'ici 2030 notamment), le Conseil des ministres et le Parlement européen viennent tour à tour d'adopter des orientations qui s'avèrent bien en deçà des attentes affichées, notamment pour ce qui concerne l'agriculture bio.

Pour le 1^{er} pilier par exemple, en remplacement des « paiements verts » actuels, un dispositif d'Ecoscheme est annoncé, il avait initialement été envisagé comme l'équivalent d'un PSE (Paiement pour Services Environnementaux). Parlement et Conseil proposent de rendre ce nouveau dispositif obligatoire pour les Etats membres. Une part du budget du 1^{er} pilier serait ainsi affectée aux mesures environnementales, mais avec l'entière liberté pour chaque Etat de choisir la nature des mesures ou l'exigence des pratiques financées à ce titre. Ainsi, la France pourrait se saisir de l'opportunité de l'Ecoscheme pour financer le maintien de l'agriculture biologique (MAB). Mais elle pourrait aussi se contenter de « recycler » des mesurette relevant d'un léger verdissement. D'où la vigilance à avoir sur ce premier sujet.

Un autre point d'attention portera sur le fléchage des aides à la conversion et au maintien à l'AB (CAB et MAB). Sur ce sujet, le Conseil comme la Commission, souhaitent laisser aux Etats membres le choix de financer (ou non) le maintien et/ ou la conversion à l'AB, uniquement par le 2nd pilier.

A l'inverse, le Parlement propose, pour chaque Etat membre, l'obligation d'inclure des objectifs chiffrés de développement



de la filière bio (25% de SAU dans leur Plan Stratégique National), et de veiller à la juste correspondance entre les budgets alloués et ces objectifs. Il inviterait chaque Etat à prévoir une mesure de financement de l'aide à la conversion (CAB) soit via les MAEC du 2nd pilier, soit via l'Ecoscheme du 1^{er} pilier, soit par une combinaison des deux. Cette proposition répond globalement aux attentes du réseau ; il faudra donc veiller à ce qu'elle soit retenue à l'issue des trilogues.

Rien n'est donc joué en ce qui concerne l'AB dans la future PAC, mais la vigilance est de mise pour que son développement soit soutenu de façon durable et équitable.

Valérie Toussaint

06 02 18 99 89

v.toussaint@bio-hdf.fr





LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



EMPLOI EN AB : dans le cadre du projet ATEC, nous avons proposé en novembre une formation « Initiation à l'aromathérapie » aux agents du service de remplacement et salariés agricoles du groupement d'employeurs de la Somme. Amenés à travailler sur tout type d'élevage, une montée en compétences des salariés aux pratiques des médecines douces, de plus en plus utilisées par les producteurs, s'est avérée nécessaire. Une 2ème session est programmée en février pour les agents du service de remplacement de l'Avesnois. r.delporte@bio-hdf.fr



COLZA : une synthèse des expérimentations menées depuis plusieurs années avec l'appui de Biocer va être publiée. Elle se destine aux producteurs bio et en projet de conversion bio, elle apportera les éléments clés de réussite de cette culture : présentation de la filière et de données techniques, un point sur la rentabilité y sera également présenté. Une formation spécifique sera proposée au printemps 2021. Plus d'infos auprès d'Antoine. a.stoffel@bio-hdf.fr



P.A.N.I.E.R.S : en 2021, un déploiement important du dispositif est prévu sur la MEL, la CABBALR, Douais Agglo et dans la Somme, l'Aisne et l'Oise. L'objectif étant d'atteindre les 5 000 paniers distribués en région en travaillant avec une trentaine de structures-relais (centres sociaux, CCAS, épiceries sociales et solidaires, associations...) mais aussi avec de nouveaux producteurs bio. La création d'un site internet, prévue cet hiver, va permettre de présenter et valoriser le dispositif auprès d'un large public. Contactez s.rosblack@bio-hdf.fr ou r.delporte@bio-hdf.fr si vous souhaitez vous investir dans la démarche et impulser une dynamique sur votre territoire !



FAR'INNOV : en 2020, ce sont 150 kg de féverole, 3 variétés, 6 échantillons issus de 5 sites qui ont été transformés chez IMPROVE. La fraction riche en protéine a atteint au moins 60% de protéines pour l'ensemble des échantillons. En 2021, le projet deviendra Fév'Innov pour intégrer la graine entière et de farine non fractionnée, toujours avec l'optique de redonner de la valeur à cette graine méconnue dans l'alimentation humaine en France. Le prochain rendez-vous ? Une présentation dans le cadre d'un club féverole animé par Terres Univia. f.vandewalle@bio-hdf.fr



ABAC : en 2021, les essais menés en agriculture de conservation sur la gestion de l'enherbement en limitant l'utilisation des herbicides seront : 1. Semis direct de blé dans du trèfle blanc, 2. Semis d'un mélange blé-féverole, 3. Semis d'un blé avec un enrobage bio. Pour la suite de l'essai mené en bio sur la destruction de prairie avec du sarrasin, nous aurons une culture de blé d'automne, avec test de semis : 1. Un passage de dyna drive avec un semis à la rotative, 2. Un semis en direct à la rotative, 3. Un semis à la volée au dyna drive. n.delattre@bio-hdf.fr ou a.delebecq@bio-hdf.fr



FILIERE SUCRE ALTERNATIVE : le sirop de betterave aura marqué l'édition 2020 du concours de l'innovation alimentaire Food Creativ, en faisant partie des finalistes : pas de trophée décroché, mais des contacts et de bons conseils pour le faire connaître auprès des entreprises agroalimentaires régionales et nationales. Un carnet de recettes ainsi qu'un site internet présentant le produit et l'histoire de cette filière émergente sont prévus pour la fin d'année : rendez-vous prochainement sur www.sucre-betteravebio.fr.

l.tridon@bio-hdf.fr



ENGRAIS VERTS EN MARAÎCHAGE : du côté des essais plein champ, les engrais verts avaient pour but de fertiliser les choux d'automne : si le premier constat en septembre était un petit retard sur la disponibilité en azote, sans doute lié à la sécheresse, fin novembre, la croissance semble avoir rattrapé son retard, comme le démontre le bon calibre des choux. Côté sous abri, les planches avec engrais verts présentent des mâches de très belle qualité. Une vidéo propose une visite complète de ces essais, disponible sur notre chaîne Youtube. v.dubois@bio-hdf.fr



RESTAURATION COLLECTIVE : fin novembre, chefs cuisiniers et gestionnaires de 17 lycées ont participé en visio à la présentation de la loi Egalim et des dispositifs de la Région tels que « Je mange Local », ou encore l'opération « Engagés et solidaires ». Objectif : les sensibiliser et les accompagner pour atteindre les 50 % de produits de qualité, dont 20% de produits bio ! A cela s'ajoute l'objectif énoncé par la Région : 70% de produits locaux. Plusieurs outils d'approvisionnement leur ont été présentés dans ce sens. La suite ? Une formation en techniques culinaires qui abordera des idées recettes, conseils et menus VG « faits maison » avec de bonnes légumineuses bio produites sur notre territoire ! s.rosblack@bio-hdf.fr



SYMBOSE : dans le cadre de ce projet Interreg, Inagro a implanté sur sa ferme expérimentale plusieurs essais sur les légumineuses en AB en 2020 ; une visite de ces essais a été proposée cet automne, les résultats constatés en particulier sur le rôle et les effets des légumineuses (en association, en pure, sur la culture de légumes, dans les rotations qui accentuent leur présence, dans les engrais verts) sont détaillés et disponibles sur le site SymbIOse : symbiose-interreg.eu. a.stoffel@bio-hdf.fr



PROTÉOLUZ : VERS PLUS D'AUTONOMIE PROTÉIQUE EN RÉGION GRÂCE À LA LUZERNE

Dès 2022, la réglementation évolue vers une alimentation 100% bio pour les monogastriques. Cet impératif, en plus d'augmenter le coût alimentaire, risque d'accentuer la dépendance de la filière française au tourteau de soja, majoritairement importé. C'est dans ce contexte que nous avons créé le projet Protéoluz en 2018, avec pour double objectif de trouver de nouvelles sources protéiques bio et locales pour l'alimentation des monogastriques, tout en valorisant la luzerne des polyculteurs. Ce projet s'articule autour de trois axes.

Axe 1

Produire de la luzerne riche en protéines pour les Fabricants d'Aliments de Bétail.

L'axe 1 répond à ces enjeux en cherchant à introduire une part de luzerne granulée, riche en protéines, dans l'aliment des monogastriques, en lien avec Novial, fabricant d'aliments. Cette année nous avons produit de la luzerne entre 19 et 22,6% de MAT* contre 16 à 18% habituellement. La luzerne a été récoltée jeune (4 à 5 semaines), plante entière, mise en ballot puis séchée par chaleur douce. A 85% de Matière Sèche, elle peut être stockée en attendant d'être granulée à l'UCDV (usine dans l'Eure).



Axe 2

Favoriser l'autonomie des fermes par la distribution de luzerne enrubannée aux porcs charcutiers

Depuis octobre 2020, un essai a débuté chez Stéphane Leleu, un éleveur de porcs bio dans le Pas-de-Calais. L'objectif est d'évaluer si un apport de luzerne enrubannée permettrait de diminuer la quantité d'aliment distribué aux porcs en engraissement. Les 40 porcs de l'essai ont été séparés en deux cases homogènes de 20 porcs.

Les porcs de la « case témoin » suivent le plan d'alimentation utilisé en routine par l'éleveur plafonné à 2,8 kg / porc / jour. Les porcs de la « case luzerne » reçoivent 90% de cette ration et disposent en complément d'enrubannage de luzerne à volonté (29 % MS – 22,4% de MAT). L'essai démarre sur des porcs de 60 kg, la quantité d'enrubannage distribuée est enregistrée, les performances de croissance et la qualité de carcasse seront évaluées. Les premiers retours de l'éleveur en termes de consommation de luzerne sont positifs. Cet essai sera répété en 2021.

Axe 3

Concentrer la luzerne en protéine par des procédés post-récolte

Dans l'axe 3, nous cherchons à enrichir en protéine la luzerne jeune par des procédés physiques en post-récolte. A partir d'une balle de luzerne jeune, IMPROVE a produit une poudre par broyage et tamisage expédiée aux Etats-Unis pour tester une technologie innovante : l'électro-séparation. Celle-ci consiste à passer la poudre sous un champ électrique afin de séparer les particules selon leurs caractéristiques. La phase de broyage tamisage a permis de passer de 22,2 à 24% de MAT* mais avec une perte de volume importante. Les premiers résultats d'électro-séparation ne sont pas concluants. Des pistes de modification et simplification de process sont prévues pour 2021.

PROTÉOLUZ

Projet coordonné par Bio en Hauts-de-France, financé par le plan Bio dans le cadre d'un appel à initiative pour le développement de l'agriculture bio.

A VENIR

Visioconférence Ecofeed

Le 11 décembre – Alimentation 100% AB

CONTACTS

Vous êtes éleveur de monogastriques et/ou polyculteur intéressé par les essais menés par Bio en Hauts-de-France, contactez-nous :



Marie Augagneur
07.87.32.93.41
m.augagneur@bio-hdf.fr



Carole Bertin
07.87.32.12.54
c.bertin@bio-hdf.fr



Fanny Vandewalle
07.87.32.64.30
f.vandewalle@bio-hdf.fr

A LA DÉCOUVERTE DES TRAVAUX MENÉS DANS D'AUTRES RÉGIONS

Afin d'identifier de nouvelles solutions innovantes pour favoriser l'autonomie protéique des fermes, Bio en Hauts-de-France a organisé un voyage d'étude dans l'ouest de la France en septembre dernier. Retour sur les nombreuses visites !

PHILIPPE BETTON, À LA RECHERCHE DE TOUJOURS PLUS D'AUTONOMIE SUR SA FERME !



Éleveur de porcs en Mayenne et en bio depuis 1997, Philippe Betton produit son aliment à la ferme à hauteur de 50% grâce à 55 hectares de cultures dédiés à l'alimentation des porcs. Ses 60 truies sont élevées en plein air et profitent à partir du mois d'avril du pâturage tournant (Ray-grass et Trèfle blanc). Toutes les semaines, les truies gestantes ont accès à une nouvelle pâture d'environ 1000 m². Elles consomment autour de 10 kg d'herbe par jour, ce qui permet de réduire l'aliment distribué de 3,5 à 2,0 kg / truie / jour pendant la période de pâturage.

JEAN-PHILIPPE RAOULT, UNE INSTALLATION EN PORCS BIO DANS UN BÂTIMENT INNOVANT

Seul producteur de porcs bio du groupement Evel'Up, Jean-Philippe Raoult conduit un élevage naisseur-engraisseur de 170 truies. Nous avons croisé sa route lors d'un voyage d'étude en Allemagne où la société Hölscher + Leuschner nous avait présenté un nouveau type de bâtiments d'élevage qui allie bien-être animal et performances.

A son installation, ce fils d'éleveur conventionnel a choisi de travailler avec ce fabricant et a construit en 2017 un bâtiment conforme aux nouvelles normes biologiques. Les porcs sont élevés en grands groupes, et des fibres sont introduites dans l'alimentation par soupe sous forme d'ensilage de maïs. Les performances de l'élevage sont au rendez-vous : gain moyen quotidien de 850 g, indice de consommation de 3 - 3,5. Son objectif serait de remplacer l'ensilage de maïs par de l'ensilage de luzerne qui semble avoir un impact positif en termes de qualité de carcasse.

LA STATION EXPÉRIMENTALE DE CRÉCOM, DES ESSAIS POUR VALORISER DES PROTÉINES CULTIVABLES EN BRETAGNE



Catherine Calvar et Constance Drique, de la Chambre d'agriculture de Bretagne, nous ont présenté les travaux menés dans le cadre du projet Fourproporc. Depuis octobre 2019, des porcs en engraissement reçoivent en complément d'un aliment rationné à 95%, de la luzerne ou du trèfle à volonté sous différentes formes : farine, bouchons et enrubannage. Leurs performances sont comparées à celles de porcs recevant 100% de la ration et sans ajout de fourrages. Les premiers résultats semblent prometteurs notamment pour les granulés de luzerne et l'enrubannage de trèfle.

JULIEN SAUVÉE, UNE VISION SYSTÈME À L'ÉCHELLE DE LA FERME MAIS AUSSI DE LA FILIÈRE



Éleveur breton et président de la FRAB Bretagne, Julien Sauvé a créé un atelier de 40 truies naisseur-engraisseur en découvrant l'opportunité de valoriser 70T d'invidus d'une plateforme Biocoop voisine pour l'alimentation des porcs.

C'est la logique filière qui ressort dans cette ferme qui se diversifie en cohérence : arrivée prévue d'un artisan fromager avec une récupération du petit lait pour les porcs, développement d'une activité de transformation de pommes en compote, remplacement des limousines présentes par des highland cattle pour leur rusticité.

La logique filière, c'est aussi s'adapter aux évolutions sociétales et assurer une juste valorisation. Julien Sauvé s'affranchit du modèle de vente directe de viande en caissettes à travers une offre hebdomadaire aux restaurateurs et un projet de reprise de boucherie dans son village.

LES TRINOTTIÈRES : PLATEFORME EXPÉRIMENTALE DU PORC BIO PLEIN AIR



Ferme expérimentale et support de formation géré par les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, Les Trinottières ont développé un atelier naisseur bio de 50 truies. Florence Maupertuis nous a présenté plusieurs projets qui sont testés en AB avec une spécificité « plein air ». L'expérimentation au sein du projet SECALIBIO sur le pâturage des truies gestantes nous intéresse particulièrement.

Le parcours constitué de trèfles et de graminées se place en tête d'une rotation de 4 ans et reste en place pendant 2 ans. L'aliment des truies est réduit de 30% pour les obliger à pâturer. Sur le principe du pâturage tournant, les paddocks de 280m² accueillent 6-8 truies entre 3 et 5 jours. Des dispositifs de biosécurité sont mis en place.

A l'issue de cet essai, Florence Maupertuis préconise d'apporter tout de même une alimentation individuelle à l'auge, et de prévoir un lieu de vie au centre des paddocks pour faciliter le déplacement des truies en fin de gestation.

* MAT : Matière Azotée Totale



Photo souvenir de l'équipe, avec Julien Sauvé, ayant participé au voyage d'étude



LE LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ ARRIVE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Créé par Interbio Nouvelle-Aquitaine en 2012, le label Territoire BIO Engagé se déploie en 2020 au niveau national : dans les Hauts-de-France, mais aussi en Bretagne, en Centre-Val de Loire et dans les Pays-de-la-Loire. « Territoire BIO Engagé » est une démarche de labellisation de collectivités territoriales qui s'engagent en faveur de l'agriculture biologique.

Déployé dans les Hauts-de-France par A PRO BIO, ce label vise à valoriser les collectivités ayant engagé une démarche en faveur de l'agriculture biologique sur leur territoire, à l'image des panneaux « Villes et villages fleuris » affichés à l'entrée des communes.

Il permet aux collectivités de faire connaître localement leur action en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une alimentation plus saine. Un outil de plus au service du développement de la bio.

A ce jour, le label Territoire BIO Engagé compte 147 collectivités et

43 établissements lauréats du label en Nouvelle-Aquitaine ainsi que 26 collectivités et 5 établissements labellisés en Occitanie.

Territoire BIO Engagé, mode d'emploi

Pour obtenir le label, une collectivité doit avoir atteint soit un pourcentage donné de sa surface agricole utile en bio (fixé à + de 6 % pour la région Hauts-de-France), soit plus de 20 % de produits bio introduits dans les repas servis dans son service de restauration (en valeur d'achat). Toute collectivité territoriale ou établissement qui souhaite bénéficier du label doit en faire la demande sur www.territoirebioengage.fr : les demandes de labellisations sont en effet dématérialisées et accessibles via le bouton « demander le label ».

Elles sont par la suite étudiées par le jury régional concerné. Si le dossier est accepté, les lauréats reçoivent lors d'une remise de prix dans la commune, la labellisation « Territoire BIO Engagé » et un kit prêt à l'emploi, permettant de valoriser la démarche auprès de leurs différents publics.



Les lauréats du label sont contrôlés tous les ans pour la restauration collective et tous les deux ans pour la surface agricole. En Hauts-de-France pour 2020, cette labellisation est gratuite ; seuls les panneaux de valorisation en entrée de ville sont facturés à prix coûtants.

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE CONTRIBUERA À SON DÉPLOIEMENT EN RÉGION

Jérôme Hochin, administrateur et producteur au Sud d'Arras, représentera Bio en Hauts-de-France au sein de ce jury qui comptera également deux autres acteurs, un élu et un opérateur économique. Nous pensons que cette initiative est l'occasion de mettre en avant des dynamiques locales vertueuses en faveur du développement de l'agriculture biologique.

Bio en Hauts-de-France intervient auprès d'une vingtaine de collectivités

locales en région. Chaque jour nous sommes sollicités, encore plus suite aux dernières élections municipales, par des collectivités et nouveaux élus souhaitant œuvrer en faveur de la transition agricole et alimentaire de leur territoire. Ce label permettra de reconnaître l'engagement politique de ces élus en faveur de la bio.

Nous pensons également que ce prix n'est qu'une étape dans les démarches de progrès et d'amélioration continue des communes : par notre accompagnement, nous souhaitons les emmener vers des démarches toujours plus vertueuses en faveur de repas bio locaux dans les cantines et du développement de la production.

Nous estimons que plus de 200 communes seraient éligibles au label en région, car elles disposent de plus de 6% de

leur surface agricole en bio. En tant que producteur, si vous souhaitez que votre commune candidate à ce label, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus afin que nous puissions vous indiquer la marche à suivre. Vous pouvez également les inviter à se renseigner sur le site Internet dédié. Chaque commune organisera une remise de prix à laquelle vous pourrez prendre part pour témoigner de votre démarche de producteur bio. Une occasion de créer du lien localement entre producteurs bio, citoyens et élus locaux.

Plus d'infos, contactez:

Mathilde Joseph
07 87 32 58 88
m.joseph@bio-hdf.fr



Delphine Beun
03 22 22 58 38
d.beun@bio-hdf.fr



LE COLZA BIO : DES RÉFÉRENCES D'AVENIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE EN RÉGION !

Une demande toujours soutenue

Le colza d'hiver est une culture qui reste peu présente dans les assolements en agriculture biologique car réputée difficile. A l'échelle nationale, cette culture représente en 2019 près de 3600 ha dont moins d'une centaine d'hectares en région Hauts-de-France.

Alors que de nombreux agriculteurs conventionnels la cultivent, elle est abandonnée au moment du passage en bio. Le colza se retrouve d'ailleurs fréquemment en 1^{ère} année de conversion (près de 800 ha de colza C1 en 2019 en région Hauts-de-France).

Et pourtant, le colza bio bénéficie de solides atouts agronomiques et d'une forte demande, pour une valorisation de son

huile en alimentation humaine mais aussi de son tourteau en alimentation animale.

Nous estimons qu'il faudrait près de 4 fois plus de surfaces de colza pour couvrir les seuls besoins de la coopérative Biocer par exemple avec laquelle Bio en Hauts-de-France est engagée sur son projet de développement de la filière et de la culture de colza.

Aujourd'hui, la coopérative répond à hauteur de 10 à 15% à la demande de ses clients. Le potentiel de développement est immense.

C'est la raison pour laquelle Bio en Hauts-de-France mène depuis 5 ans des expérimentations sur cette culture en partenariat avec Biocer et avec le soutien des financeurs du Plan Bio et en particulier l'Agence de l'Eau Artois-Picardie



EXPÉRIMENTATION 2020 : UN COLZA APRÈS UN BLÉ DE LUZERNE, DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Sur la campagne 2019-2020, les essais ont été menés sur la ferme de Manâtre à Hiermont dans la Somme.

Les 7 modalités testées avaient 3 objectifs :

1. Éprouver l'intérêt des plantes compagnes gélives (sarrasin, féverole de printemps, lin) en association dès les semis de colza à 45 cm d'écartement. Ce système permettrait d'économiser 2 passages de bineuse à l'automne tout en se laissant l'opportunité de biner au printemps.
2. Évaluer les performances d'un colza semé en 2^e année après une luzerne (le précédent luzerne a été testé et approuvé les années précédentes).
3. Tester l'implantation d'une légumineuse sous couvert au printemps pour obtenir une double récolte (pois fourrager) ou anticiper l'interculture (trèfle violet et trèfle blanc).

Le colza a pu être semé le 22 août dans de bonnes conditions et bénéficier d'un bon taux de levées. Les conditions sèches du mois de septembre ont cependant décalé les levées des plantes compagnes d'une dizaine de jours. L'hiver doux a permis un développement de la culture sur une bonne partie de l'hiver mais toutes les plantes compagnes n'ont pas gelé (féverole de

printemps et lin). Le fort développement du colza et les conditions humides du mois de mars n'ont pas permis de biner et donc d'implanter les trèfles et le pois fourrager. La population d'adventices était plus élevée dans les modalités non binées mais peu préoccupante (véroniques 32 pieds/m², repousses de blé 8 pieds/m²). La moisson a eu lieu le 21 juillet dans de bonnes conditions (humidité 8,5). Les résultats de rendement sont de 26 quintaux en moyenne sans différences significatives entre les modalités.

Ce qu'il faut retenir :

- Le colza semé en 2^e année après luzerne est possible à condition d'exporter les pailles et de prévoir un apport de matière organique. Les rendements sont un peu moins élevés que les résultats habituels sur la ferme (- 5 quintaux) mais l'effet année n'est pas à exclure.
- Les plantes compagnes, même en ayant passé l'hiver, n'impactent pas les rendements du colza (pas de différence significative).
- Le sarrasin reste la plante de choix à associer avec le colza pour sa capacité de recouvrement et sa facilité de destruction.



Pour aller plus loin :

- Découvrez prochainement notre livret de synthèse des témoignages d'acteurs de la filière et de producteurs expérimentateurs, des itinéraires techniques et les résultats obtenus.
- Rendez-vous aux formations, tours de plaine qui auront lieu au 1^{er} semestre 2021.
- A noter : plusieurs itinéraires techniques alternatifs sur le colza seront présentés à l'occasion du salon Terr'Eau Bio à Brie le 2 et 3 juin 2021!

Contactez



Antoine Stoffel
a.stoffel@bio-hdf.fr
07 87 32 64 37



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : QUELLE TENDANCE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Dans le cadre de notre action pour développer l'emploi de qualité en AB (projet ATEC), co-construite avec le GE GEIQ 3A*, nous nous sommes intéressés à la qualité de vie au travail (QVT) des producteurs et salariés agricoles en région.

Au-delà de mieux appréhender la perception qu'ont les producteurs et les salariés de leur QVT, l'objectif de cette étude était d'identifier les leviers améliorant la QVT sur les fermes.

Cette étude a été réalisée par Roxane Hermant, psychologue et ergonomiste du travail, sur la base d'une dizaine d'entretiens menés avec des producteurs et salariés agricoles, 46 heures d'observation des situations de travail et plus de 300 réponses aux questionnaires en ligne (55 producteurs et 258 salariés agricoles ayant répondu).

Une évaluation de la QVT en faveur de l'agriculture biologique

Les salariés en agriculture biologique sont plus nombreux à pouvoir se dégager du temps libre souvent. Leur travail est toujours ou fréquemment en adéquation avec leurs valeurs et leur moyenne d'autoévaluation de la QVT est plus haute que pour les salariés en agriculture conventionnelle. Néanmoins, les problématiques de charge de travail restent fréquentes pour 22,6% d'entre eux.

En parallèle, les producteurs bio rapportent tous faire un travail en adéquation avec leurs valeurs. Ils ressentent plus fréquemment de la reconnaissance de la part de la société et 80% d'entre eux arrivent à se dégager



occasionnellement du temps libre. Ils sont aussi plus nombreux à être satisfaits de leur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Bien que l'agriculture biologique contribue à améliorer la QVT, il existe d'autres déterminants sur lesquels il est possible d'agir pour l'améliorer, comme le collectif de travail et notamment les relations employeurs-salariés.

L'emploi comme levier pour une meilleure QVT ?

Les producteurs employant des salariés ont, de manière générale, une meilleure perception de leur qualité de vie au travail. 65 % d'entre eux déclarent avoir des relations positives avec leurs salariés.

Pour autant, bien que la majorité des salariés agricoles déclarent avoir des missions assez polyvalentes sur la ferme (67 %) et avoir des relations positives avec leur employeur (81 %), ils sont près

de 60 % à ne prendre des décisions que rarement ou occasionnellement et sont environ 27 % à ne pas se sentir reconnus dans leur travail par leur employeur.

Aujourd'hui, nous identifions un réel enjeu à travailler sur l'amélioration de la QVT. En effet, il nous semble important de pouvoir lever les tabous sur l'organisation du travail en agriculture afin de rendre attractif les métiers agricoles aux générations futures mais aussi pour permettre aux producteurs et aux salariés de continuer à monter en compétences et aimer leur travail.

Cette étude aboutira sur la création d'une boîte à outils qui sera mise à disposition des adhérents à Bio en Hauts-de-France.

* www.ge-geiq3a.fr

Plus d'infos:



Raphaëlle Delporte

07 87 32 36 27
r.delporte@bio-hdf.fr



APPEL A MOBILISATION

Nous travaillons depuis plus de 2 ans à la construction d'un plan d'action en faveur de l'emploi et de la qualité du travail sur les fermes et nous souhaitons nous appuyer sur les adhérents et administrateurs qui aimeraient s'investir sur ce sujet, à travers une nouvelle commission (installation-transmission, emploi, enseignement-formation) et/ou la mise en place et le suivi de projets territoriaux.

Si vous êtes intéressé.e.s et que vous souhaitez apporter votre témoignage et expertise, n'hésitez pas à vous rapprocher de Raphaëlle au 07 87 32 36 27





DENIS SEMAILLE, ÉLEVEUR DE VACHES ALLAITANTES BIO A BEURAIN (59)



A Beaurain, à la limite de l'Avesnois, Denis Semaille élève des vaches à viande de race Limousine depuis 10 ans. Un autodidacte guidé par ses envies, qui s'est construit un atelier de découpe accompagné d'un petit magasin au cœur du village dont il est le maire. A la clé, la satisfaction d'une production maîtrisée de A à Z, ainsi qu'une clientèle fidèle et ravie.

Cet éleveur au parcours atypique se dit avant tout passionné par son activité qu'il développe d'abord comme un loisir « *C'est un vrai plaisir de travailler avec le vivant, d'évoluer dans la nature. J'aime mes vaches, c'est une condition primordiale pour faire du bon travail* ». Parti de rien, il aime raconter son histoire qu'il a construite intégralement, au fil des opportunités et surtout de ses envies « *Mes parents n'étaient pas agriculteurs, mais j'ai quand même passé mon adolescence dans une ferme, celle de mon oncle. Je me suis essayé à l'élevage très jeune, en commençant avec quelques brebis* ». En parallèle, Denis suit un parcours universitaire qui le conduira

vite à passer le concours de professeur : enseignant dans le secteur du bâtiment, il se dégage alors suffisamment de temps pour poursuivre sa passion de l'élevage.

Il parvient à dégoter des lots de pâtures ici et là, puis se présente l'opportunité de racheter la ferme de son cousin « *Un bâtiment pouvant contenir jusqu'à 80 bêtes, avec 5-6 hectares attenants à la ferme. J'ai démarché les banques en présentant un projet solide, l'activité a démarré en 2010 avec l'achat de 12 limousines pour constituer la base du troupeau, ainsi que des taurillons, mais j'ai arrêté assez vite cette partie* ». Deux ans plus tard, il a environ 25 vaches et l'activité se stabilise ; Denis souhaite de plus en plus s'émanciper des intermédiaires et commerciaux qui gravitent autour de lui. « *Je me suis formé sur le tas, fait de nombreuses recherches. Mes pratiques ont évolué, mes frais véto sont passés de 6 000 € à 600 € par an. J'ai fini par me rendre compte que je faisais du bio sans être certifié !* » La conversion démarre en 2016.

Il dispose aujourd'hui d'un beau cheptel de 80 têtes « *Je fais uniquement de la viande, je ne travaille plus avec les marchands de bêtes. Au début, je n'en vendais qu'à mon entourage et le bouche-à-oreille a fonctionné : j'ai construit un local à Beaurain, où mes bêtes sont découpées et commercialisées. Seul l'abattage s'effectue à Valenciennes. A ce jour, je comptabilise environ 150 clients : la vente se passe sur commande uniquement, je n'ai pas vraiment besoin de pub* ». Il apprécie les avantages de la vente directe : la rencontre et

FERMOSCOPIE



2010 : INSTALLATION ET DÉMARRAGE DE L'ACTIVITÉ

SURFACE : 45 HECTARES DE PÂTURES



CHEPTEL : 80 VACHES LIMOUSINES



VENTE : EN DIRECT

l'échange avec les clients, la maîtrise de sa production, sans intermédiaire, la maîtrise des prix. Il loue son atelier à d'autres éleveurs bio de la région, ce qui permet de faire vivre l'outil : le planning est bien rempli.

Denis est installé dans une bonne routine de travail, il ne souhaite pas particulièrement se développer. Il aimerait trouver un peu de confort côté pâtures qu'il loue en partie à l'année et sur lesquelles il plante des haies, comme le faisaient les anciens « *Les haies, les bêtes en ont besoin, c'est du bon sens ! J'ai choisi la limousine car c'est une race rustique qui nécessite peu de soins, ça m'apporte un peu de sérénité pour faire mes heures de cours. Elles sont en pâturage tournant et changent de parcelle tous les 3-4 jours. Cette année de sécheresse a été un peu stressante, j'ai anticipé avec 3 hectares de luzerne qui sont venus renflouer les stocks, j'ai tout juste de quoi passer l'hiver. Je ne veux surtout pas réduire mon troupeau* ». »



• AGENDA ÉVÈNEMENTS

2^E ÉDITION DES RENCONTRES GRANDES CULTURES BIO

GRANDES CULTURES BIO EN HAUTS-DE-FRANCE 2021 :

Un cycle de 3 webinaires pour faire face aux enjeux de développement durable des cultures biologiques !

Vous êtes producteur biologique ou en réflexion et vous aimeriez en savoir plus sur le développement des grandes cultures et légumes de plein champ bio en région...

Vous êtes collecteur et/ou opérateur économique, déjà impliqué dans les filières biologiques ou interpellé par vos clients sur ce sujet...

Ces webinaires sont faits pour vous : retenez les dates !

- Mardi 19 janvier 14h-16h : sécuriser la période de conversion
- Mardi 26 janvier 10h-12h : diversification des filières : des opportunités à saisir !
- Vendredi 5 février 10h-12h : impact des évolutions réglementaires sur l'organisation des filières

Programme et inscription sur www.bio-hautsdefrance.org



• NOS FORMATIONS À VENIR

[MAINTENU EN PRÉSENTIEL] GÉRER LES ADVENTICES VIVACES EN AB

10 décembre – Autreville (02)
Contact Marie, 07 87 32 93 41

[EN LIGNE] LES CLEFS DE LA RÉGLEMENTATION EN VENTE DIRECTE

15 décembre matin & 17 décembre matin
Contact Fanny, 07 87 32 64 30

[MAINTENU EN PRÉSENTIEL] S'INITIER À L'AROMATHÉRAPIE

16 décembre – Liercourt (80)
Contact Lucille, 06 02 15 89 00

FOURRAGES LIGNEUX : L'ARBRE DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

12 janvier – Sains du Nord (59)
Contact Bertrand, 07 87 32 11 30



BIEN INVESTIR POUR BIEN DÉSHÉRBER EN LÉGUMES DE PLEIN CHAMP BIO

27 janvier & 3 février – Estrées-Saint-Denis (60)
Contact Marie, 07 87 32 93 41

SE FORMER À LA MÉTHODE OBSALIM®

11 février – Bouloonnais/Flandres (62) – Contact Sylvain, 07 87 32 38 79

12 février – Eplésiers (80) – Contact Louison, 07 87 32 91 83

25 février – Avesnois-Thiérache (59-02) – Contact Sylvain, 07 87 32 38 79

26 février – Sud de l'Aisne (02) – Contact Lucille, 06 02 15 89 00



SAVE THE DATE



TERR'EAU BIO

LE SALON PRO DE LA BIO EN HAUTS-DE-FRANCE
2-3 JUN 2021
À BRIE (02)

- 3000 visiteurs sur 2 jours / 140 exposants.
- 80 conférences/ témoignages, parcours thématiques, démos
- SALON 100% BIO du Nord de la FRANCE

www.bio-hautsdefrance.org



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

ADHÉREZ ET REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Vous souhaitez jouer un rôle dans le développement de la bio sur le territoire régional ? Faire partie d'un réseau actif et partager des expériences entre pairs ? Être informé.e des évolutions de l'agriculture biologique ? Bénéficier d'un accompagnement adapté à votre projet ? Pour participer au « mouvement bio », adhérez à Bio en Hauts-de-France ! Rendez-vous sur « HelloAsso » ou téléchargez le bulletin sur notre site, à nous renvoyer par voie postale.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Céline : c.lefebvre@bio-hdf.fr



Agribiolien

Echanges directs entre producteurs bio

Pour favoriser les échanges entre producteurs, le réseau des producteurs bio a désormais son propre site de petites annonces ! Rendez-vous sur :

www.agribiolien.fr

SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels financeurs

